



NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/3427
31 août 1955
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE, LE 31 AOUT 1955,
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT PAR INTERIM D'ISRAEL

Comme suite à mes lettres des 29 et 30 août 1955, j'ai l'honneur d'appeler l'attention du Conseil de sécurité sur une nouvelle série d'actes criminels, meurtres, attaques à main armée et autres violations de la Convention d'armistice général, que l'Egypte a commis au cours des dernières vingt-quatre heures; du fait de ces attentats, quatre civils ont été tués, un civil et trois soldats ont été blessés.

- 1) Le 30 août, à 10 heures 35, une voiture militaire transportant des soldats a été attaquée à 4 kilomètres environ au nord-ouest de Tel Reim. (à 2 kilomètres de la frontière, en territoire israélien). Deux soldats ont été grièvement blessés.
- 2) Le 30 août, à 14 heures, 3 avions à réaction égyptiens ont violé l'espace aérien d'Israël près de Nitzana et ont continué de survoler le territoire israélien jusqu'à un point situé à 10 kilomètres environ au sud de Bersabée, à 55 kilomètres du point le plus proche de la frontière de la "bande" de Gaza.
- 3) Le 30 août, à 19 heures, on a trouvé un véhicule automobile arrêté sur la route à 3 kilomètres environ au sud de Kfar Menahem et à 35 kilomètres du point le plus proche de la frontière de la "bande" de Gaza. Les quatre occupants du véhicule avaient été tués par des balles de mitrailleuse.
- 4) Le 30 août, à 22 heures 30, une camionnette militaire a été attaquée à la mitrailleuse près de Zavdiel, à 3 kilomètres environ au nord de Plugot et à 23 kilomètres de la frontière de la "bande" de Gaza.

- 5) Le 30 août, à 23 heures 15, des grenades à main ont été lancées à l'intérieur d'une maison à Nachala, à 5 kilomètres au nord-ouest de Plugot et à 25 kilomètres de la frontière de la "bande" de Gaza. Une femme a été grièvement blessée.
- 6) Le 31 août, à 1 heure, une camionnette militaire a été attaquée à la mitrailleuse et à la grenade près du carrefour routier de Plugot, à 20 kilomètres de la frontière de la "bande" de Gaza. Un officier a été blessé et le véhicule a été endommagé.

On notera une fois encore que la plupart de ces incursions armées ont eu lieu loin à l'intérieur du territoire israélien, à grande distance de la "bande" de Gaza. Leur nature prouve bien qu'il s'agit d'une action préméditée et organisée, exécutée par du personnel entraîné agissant de concert. Rien ne permet de conclure pour le moment que les groupes armés qui opèrent en Israël sur les instructions du Gouvernement égyptien aient cessé leurs activités criminelles.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir communiquer le texte de la présente lettre à tous les membres du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

